

Cette recherche s'inscrit dans le programme « Sécurité Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale » financé par le Royaume-Uni à travers le département du développement international (DFID), dont l'un des objectifs est d'améliorer la compréhension des gouvernements, des agences humanitaires et des organisations nationales sur les tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées pour les populations vulnérables. Six pays en Afrique de l'Ouest et Centrale (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont mené des recherches en 2018 et 2019 dans le cadre de ce programme.



Femmes orpailleuses lavant des gravats, région de Sikasso. Photo : IOM 2019

Cette recherche est structurée autour d'une méthodologie de collecte de données mixte (qualitative et quantitative) en trois étapes :

- **Enquêtes individuelles** auprès des orpailleurs et orpailleuses (436)
- **Groupes de discussion** avec les communautés hôtes, les orpailleurs et orpailleuses, les chefs de trou, les travailleuses du sexe, les mineurs non-accompagnés, les représentants d'ONG et d'organisations de la société civile
- **Entretiens qualitatifs** avec des acteurs clés (autorité locale, chef de site, propriétaire de trous, représentants d'associations)

INTRODUCTION

L'orpaillage artisanal au Mali est un phénomène croissant attirant des migrants de toute la sous-région ouest-africaine. Avec une réserve estimée à 900 tonnes et plus de 60 tonnes produites en 2018, le Mali se situe au troisième rang continental de producteur d'or après l'Afrique du Sud et le Ghana. Impactés par la baisse des rendements agricoles, pour la majorité des travailleurs l'orpaillage est vu comme un moyen d'améliorer les conditions de vie de leurs familles, que ce soit dans les communautés d'origine ou au sein des sites.

La recherche vise à déterminer le profil migratoire des orpailleurs, les parcours jusqu'aux sites miniers, les modes de prise de décision, ainsi qu'à identifier les systèmes de mobilité soutenant la « fièvre de l'or ». Un autre objectif concerne l'évaluation des défis liés à la protection des personnes vulnérables autour des sites d'orpaillage. La collecte des données a eu lieu entre mars et mai 2019 dans les cercles de Sadiola et Kéniéba dans la région de Kayes, et dans les cercles de Kadiolo et Yanfolia dans la région de Sikasso.

LE PROFIL MIGRATOIRE DES ORPAILLEURS ET ORPAILLEUSES

Plus de 70% des personnes interrogées sont des jeunes âgés de 18 à 35 ans.

Près de 60% d'entre eux n'ont aucun niveau d'instruction, montrant que les sites d'or attirent avant tout une main d'œuvre très peu qualifiée et souffrant du peu de perspectives d'emplois dans les zones rurales du pays.

30% des personnes interrogées exerçaient une activité professionnelle indépendante et 17% faisaient partie du secteur informel avant d'atteindre les sites d'orpaillage.

34%

DES ORPAILLEURS ET ORPAILLEUSES SONT ORIGINAIRES DES RÉGIONS MINIÈRES DE KAYES, SEGOU ET SIKASSO

L'orpaillage est perçu comme une opportunité d'augmenter les revenus familiaux, d'atteindre un certain « mieux-être » ou encore comme un moyen de freiner l'émigration des jeunes maliens, notamment vers la Côte d'Ivoire.

83%

DES ORPAILLEURS ENQUÊTÉS ONT MIGRÉ SUR LES SITES SANS OFFRE D'EMPLOI

50%

DES ORPAILLEURS ENQUÊTÉS ONT AGÉS DE 25 À 35 ANS

La mobilité vers les sites d'orpaillage se présenterait en premier lieu comme une migration saisonnière prenant place principalement durant la saison sèche, lorsque l'agriculture est impraticable. Cette caractéristique explique la grande mobilité inter-sites des orpailleurs et leur adaptabilité aux opportunités d'une saison à l'autre. En second lieu, une part importante de migrants décide de s'installer durablement sur les sites d'orpaillage avec leur famille.

LES PARCOURS ET EXPÉRIENCES MIGRATOIRES VERS LES SITES D'ORPAILLAGE

Les orpailleurs et orpailleuses interrogés au cours de l'enquête sont principalement des Maliens (48%) et originaires des régions mêmes des sites d'orpaillage. **En effet, parmi les orpailleurs maliens 33% sont originaires de Sikasso et 18% de Kayes.** Cela démontre notamment l'impact de l'activité minière sur les localités environnantes.

De plus, 31% des migrants sont originaires du Burkina Faso, et 12% viennent de la Guinée, **confirmant ainsi l'attractivité des sites maliens dans la sous-région.**

Utilisant des canaux d'information principalement informels, tels que le bouche-à-oreille, ou encore le contact avec d'anciens orpailleurs, ils sont **56%** à déclarer avoir eu un contact sur le site avant d'arriver sur place.

La durée de séjour ainsi que le nombre de sites visités sont autant d'indications permettant de caractériser la migration vers les sites d'orpaillage. Ainsi, une proportion importante d'orpailleurs ont visité deux sites ou plus depuis le début de leur activité (32%). **Par ailleurs, les orpailleurs (45%) semblent rester un an ou plus sur chaque site.** Ceci démontre le caractère relativement long de ces migrations.

45%

DES ORPAILLEURS ONT L'INTENTION DE RESTER SUR LE SITE D'ORPAILLAGE

LES BOULEVERSEMENTS DES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX LIÉS À LA MIGRATION VERS LES SITES D'OR

L'orpaillage présente bien des perspectives de développement économique positives pour les orpailleurs au niveau individuel, ainsi que pour les villages environnants, mais il comporte des risques majeurs pour la vie des orpailleurs ainsi que pour l'environnement et les communautés d'accueil.

Outre les conditions de vie précaires sur les sites et les risques élevés d'accidents dans les galeries souterraines, l'expansion de l'exploitation aurifère détruit les champs agricoles et réduit les possibilités de diversification des revenus.

D'autre part, les entretiens avec les habitants des communautés hôtes ont indiqué une augmentation de l'insécurité ainsi que l'augmentation des conflits avec les autorités

traditionnelles. Les vols et les agressions basées sur le genre sont particulièrement craintes.

44%

DES PERSONNES EMPLOYÉES AVANT LEUR MIGRATION SUR LE SITE TRAVAILLAIENT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

LA SITUATION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

Les groupes de discussion avec les travailleuses du sexe autour des sites miniers ont confirmé l'existence de problèmes de protection importants dans ces zones, souvent éloignées des centres urbains. Celles-ci travaillent sans aucun mécanisme de protection et sont exposées à l'exploitation et à l'agressivité des clients et de leurs patrons. L'existence de réseaux de traite est probable puisque des cas ont déjà été recensés par les autorités, en particulier en ce qui concerne les femmes nigérianes. **Des recherches approfondies auprès de ces jeunes femmes sont nécessaires afin de déterminer leurs conditions de vie et de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux de traite.**

« Des personnes suspectées de pratiques d'exploitation de la sexualité d'autrui ont été appréhendées par la population et remises aux gendarmes. »

Entretien avec le chef de site de Kabaya, région de Sikasso.

LA SITUATION DES MINEUR(E)S NON-ACCOMPAGNÉ(E)S

L'exploitation des enfants est une problématique sérieuse sur les sites d'orpaillage et préoccupe les organisations de la société civile. Leur présence massive se traduit par la désertion des établissements scolaires, ce qui a pour conséquence **l'augmentation des taux d'analphabétisme.** L'enquête a mis à jour le manque de confiance de la population dans les structures éducatives, dans lesquelles les mineurs ne voient aucune opportunité d'améliorer leur avenir, contrairement à l'orpaillage.

« Les inconvénients de l'orpaillage sont perceptibles au niveau de l'éducation, de la dépravation des valeurs sociétales, des mœurs. Il y a moins d'écoles, moins de perspectives et d'espoir pour grand nombre d'orpailleurs. »

Groupe de discussion avec les autorités locales, commune de Wassolo Balé, région de Sikasso.

RECOMMANDATIONS

1. LA GOUVERNANCE ET LA PRÉVENTION

- Renforcer la présence de l'État sur les sites d'orpaillage et promouvoir la collaboration avec les autorités traditionnelles pour la gestion et l'organisation des sites et des flux migratoires.
- Encourager le développement de programmes de sensibilisation et d'information pour les orpailleurs sur les dangers et risques liés à l'orpaillage, en particulier pour les mineurs non-accompagnés et les femmes enceintes.
- Promouvoir des mécanismes de dialogues communautaires pour une meilleure représentation des femmes dans les structures de gouvernance des orpailleurs, et leur permettre d'accéder à tous les métiers sur les sites.
- Promouvoir les secteurs d'activités alternatifs, comme l'agriculture ou l'artisanat, afin de permettre aux populations de diversifier leurs activités et stabiliser leurs revenus.

2. L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SÉCURITÉ

- Mettre en place des services de santé adaptés aux besoins des orpailleurs et orpailleuses.
- Soutenir l'État dans l'amélioration des infrastructures sanitaires et l'accès à l'eau potable.
- Établir des mécanismes de contrôle pour le port obligatoire d'équipements de protection et interdire l'usage de produits toxiques tel que le mercure.

3. LA PROTECTION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE ET DES MINEUR(E)S NON-ACCOMPAGNÉ(E)S

- Promouvoir une recherche régionale et intersectorielle pour mieux adresser la vulnérabilité des travailleuses du sexe et des mineur(e)s non-accompagné(e)s et démanteler les réseaux de traite.
- Conduire des activités de plaidoyer auprès du gouvernement sur la problématique de l'abandon scolaire.